

Le Sénat

Donc, monsieur le Président, la tyrannie de la majorité peut s'exécuter sans aucun problème. Si nos amis d'en face et d'à côté veulent modifier la structure, les pouvoirs du Sénat, on est d'accord avec eux pour dire que cela pourrait être une bonne initiative. On aimerait voir les détails. Je ne pense pas que les suggestions faites par mon honorable collègue soient suffisantes, mais cela pourrait être un début; toutefois, j'espère qu'elle ne passera pas ces prochaines semaines et ces prochains mois sur la réforme du Sénat. Nous, ce n'est pas notre intention, et ce n'est pas celle, je pense, de l'ensemble de la «députation» qui a l'oreille sur les besoins de ses électeurs; je suis convaincu que l'honorable députée n'aurait pas dû prendre au sérieux l'idée lancée en l'air par son chef. C'était pour divertir la «galerie», comme je l'ai dit tout à l'heure.

Mais je ne pense pas qu'il ait la volonté sérieuse et vraiment déterminée de modifier le Sénat. Je pense que son chef est aux prises avec des taux d'intérêt qui ne cessent de monter, avec le dollar le plus bas de l'histoire canadienne, avec un taux de chômage inacceptable et qu'il joue un peu à l'autruche qui décide de se mettre un peu la tête dans le sable en parlant du Sénat comme divertissement. Mais, encore une fois, si le premier ministre, si les députés, si le ministre de la Justice ont la volonté politique de régler le problème, on est ouvert à leurs suggestions, on est ouvert à étudier leurs propositions, et soyez assurés que nous ne serons pas ceux qui «frustreront» la réforme. Soyez assurés que nous ne serons pas ceux qui «frustreront» l'initiative de l'honorable députée, et on compte sur ses collègues conservateurs pour laisser la chance à six heures de sonner sans voir un député conservateur sur le parquet pour rendre hommage à la députée d'en face, à celle qui a proposé la motion qui, finalement, a pris les paroles de son chef au sérieux, qui veut apporter une contribution importante. Et, à mon avis, au cours des prochaines semaines on verra si elle avait raison d'étudier; elle a préparé un très bon discours, on la félicite et on espère que les membres du Cabinet seront aussi sérieux qu'elle dans la réforme du Sénat.

• (1740)

[Traduction]

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que j'ai l'occasion d'intervenir à ce sujet. J'ai été le représentant néo-démocrate au comité mixte chargé d'étudier la réforme du Sénat l'an dernier. Je dois vous dire, monsieur le Président, que plus je participais aux travaux de ce comité, moins j'avais de respect pour cette institution-là. Je ne parle pas des sénateurs comme tels, car ils sont, pris individuellement, très acceptables et ont d'excellents états de service. Considéré collectivement, par contre, le Sénat est une institution qui n'appartient vraiment pas à une société démocratique.

L'image qu'on s'en fait de collecteurs de fonds, de directeurs de campagne électorale, de candidats défaits et de députés libéraux et conservateurs à la retraite surpayés qui «travaillent»—et je mets le mot entre guillemets—trois jours par semaine à ne pas faire grand-chose de valable, n'est pas trop éloignée de la vérité. Bien peu de gens se rendent compte que le Sénat ne siège que trois jours dans une semaine ordinaire. Et un jour ordinaire de séance n'est habituellement pas un jour entier.

J'ai l'impression, monsieur le Président, que nous ne pourrions jamais réformer cette institution tant qu'elle existera sous sa forme actuelle. L'existence même du Sénat nous empêche

de procéder à une réforme acceptable de cette institution parce qu'un trop grand nombre de personnes sont directement intéressées par son maintien. Il y a l'intérêt des sénateurs proprement dits qui ne veulent manifestement pas perdre leur place pour le moins «pépère». Il y a l'intérêt du premier ministre qui peut de toute évidence utiliser le Sénat pour récompenser la fidélité politique et pour en obliger certains à marcher droit, en leur faisant miroiter une future nomination au Sénat comme une récompense.

Je remarque que l'un de mes collègues qui a siégé au comité chargé d'étudier la réforme du Sénat, le député de Halifax-Ouest (M. Peterson), est présent. Je me souviens qu'il a été l'un des membres du comité à avoir le courage de déclarer, à la fin des audiences, que nous n'avions pas vraiment besoin de la réforme sénatoriale envisagée et prévue l'an dernier. Après des mois d'étude et des dépenses de milliers de dollars pour trimballer ce comité d'une province à l'autre, nous avons obtenu un rapport dans lequel on nous disait qu'il était difficile, voire impossible, de réformer le Sénat du Canada. Le rapport a obtenu l'appui de tous les sénateurs, de la plupart des députés conservateurs et, bien entendu, de la plupart des libéraux—qui formaient le gouvernement à l'époque—membres du comité. On y proposait une solution des plus ridicules pour réformer le Sénat. On proposait de faire élire les sénateurs pour un mandat unique de neuf ans. Je voudrais vous citer un passage du rapport proprement dit. Voici ce qu'on pouvait lire dans le rapport final du comité:

Nous nous rendons compte que les sénateurs qui assument un mandat unique ne seront pas obligés de rendre compte de leurs actes à leurs électeurs lors des élections suivantes.

Autrement dit, monsieur le Président, l'un des avantages perçus par bon nombre de sénateurs, ainsi que par la majorité des députés conservateurs et libéraux, c'est que ces personnes seraient élues une seule fois et n'auraient jamais à rendre des comptes à nouveau à la population. Est-ce là la démocratie? Est-ce cela que les Canadiens souhaitent?

Il y a même pire, monsieur le Président. Je vous renvoie à l'un des rapports provisoires sur la réforme du Sénat qui révèle cette attitude. Voici ce qu'on y dit:

Le comité reconnaît que les sénateurs ne seraient pas obligés de répondre de leurs actes. Des versions antérieures du rapport parlaient du «risque» de ne pas être réélus...

Dans l'optique de ce comité, les sénateurs formaient une sorte de corps d'élite qui ne devait pas avoir de compte à rendre au public. Il y avait d'autres recommandations de même nature. Au lieu de se défaire immédiatement de la centaine et quelque de sénateurs qui siègent à l'autre endroit, on proposait de les éliminer peu à peu de sorte qu'en l'espace de trois ans, nous aurions élu un tiers des nouveaux sénateurs pendant que les deux autres tiers auraient été désignés. Et ceux-ci auraient pu contrôler le nouveau Sénat élu. Comment peut-on appuyer une réforme quand on veut faire en sorte que les sénateurs désignés puissent contrôler un nouveau Sénat dont les pouvoirs seraient accrus? Voilà qui est de nature à effrayer quiconque croit dans la démocratie.

L'un des sénateurs qui désapprouvait ces recommandations, a affirmé que le rapport avait été saboté, qu'il avait été rédigé de telle sorte qu'il ne serait jamais accepté par le gouvernement libéral ni par tout autre gouvernement et qu'il comportait tant de lacunes que les Canadiens ne l'approuveraient jamais. Ainsi, quand j'affirme qu'il n'y aura pas de réforme tant que